



Yvelines
Le Département

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Pour la sélection de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) mettant en œuvre des actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur financées par la dotation complémentaire mentionnée à l'article L 314-2-1 du code de l'action sociale et des familles

Annexe 2 : Grille de cotations

Critères de sélection	Nb points
Appréciation de la stratégie et gouvernance du projet	20
1) La définition des rôles et des responsabilités en interne	10
2) Le rétroplanning de la mise en œuvre des objectifs	10
Appréciation de la qualité de prise en charge et de l'accompagnement des usagers	140
1) La nature de l'activité du service et le secteur d'intervention	20
Activité	
Part de l'activité APA-PCH	
Autres	
Secteur d'intervention	
Zone urbaine	
Zone QPV	
Zone rurale	
Horaires d'intervention	
2° La capacité du SAAD à assurer le suivi de ses interventions de manière fiable et à assurer la remontée d'informations auprès du Département	20
3° La pertinence des actions proposées au regard des actions prioritaires définies par le Département et la capacité technique et organisationnelle à réaliser les actions	80
Accompagner des personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités	
Repérer les situations à risque puis orienter les personnes ainsi repérées comme fragiles vers les réponses adaptées	
Développer les interventions auprès de publics spécifiques	
Améliorer la coordination des interventions autour des personnes accompagnées	
Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-ends et les jours fériés	
Mieux rémunérer les interventions ou astreintes réalisées aux horaires atypiques	
Faciliter la mobilité et renforcer la sécurité des intervenants sur les horaires atypiques	
Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble des territoires identifiés comme zone rurale et QPV	
Favoriser les conditions d'intervention dans les territoires concernés	
Mieux indemniser les trajets des intervenants dans les territoires concernés	
Apporter une aide aux aidants des personnes accompagnées	
Développer le repérage et l'accompagnement des aidants en difficulté vers les solutions adaptées	
Répondre au besoin de répit et de relayage des aidants	
Répondre au besoin d'échange entre pairs des aidants	
Améliorer la qualité de vie au travail des intervenants et favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi, en particulier des bénéficiaires du RSA	
Favoriser l'insertion des demandeurs d'emploi, en priorité des bénéficiaires du RSA	
Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail	
Lutter contre l'isolement des personnes accompagnées	
Repérer et rompre les situations d'isolement en mobilisant en priorité le dispositif YES+	
Favoriser le lien social	
4° Les partenariats existants : CNAV, services de soins, acteurs de l'emploi... ;	20
Appréciation de l'efficience médico-économique du projet du SAAD	40
1° La situation financière du gestionnaire et du service	10
2° La politique tarifaire	10
3° Le coût de réalisation des actions proposées dans la candidature du SAAD	20